

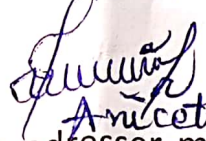
Monsieur SOSSOU Casimir
Député à l'Assemblée Nationale
Tél : 97 33 22 23
PORTO-NOVO

PORTO-NOVO le 16 Février 2023

A
Monsieur le MAIRE de la
Commune d'Aplahoué
APLAHOUE

Reçu le 17/02/2023
le c/DA

Objet : Démission


Amicet HESSOU

Je viens par la présente, vous adresser ma démission de mon mandat de conseiller communal.

En effet, suite aux élections législatives du 08 janvier 2023 et à la proclamation de leurs résultats définitifs par la cour constitutionnelle, je suis élu député à l'Assemblée Nationale du Bénin.

Conformément à l'article 156 de la loi N° 2019-43 du 15 novembre 2019, « le mandat de député est incompatible avec l'exercice de tout autre mandat électif qui ne procède pas du mandat parlementaire ».

Aussi l'article 166 de la même loi dispose-t-il, « ... le député qui, lors de son élection, se trouve dans l'un des cas d'incompatibilité visé au présent titre, est tenu d'établir dans les trente (30) jours qui suivent son entrée en fonction ou sa validation, qu'il s'est démis de ses fonctions incompatibles avec son mandat... »

Au regard de ce qui précède et considérant l'installation des députés de la 9^{ème} législature le dimanche 12 février 2023, ainsi que les dispositions de l'article 83 de la loi N°2021-14 du 20 décembre 2021 qui stipulent que « toute démission volontaire d'un conseiller communal est adressée par écrit au maire. Celui-ci en informe



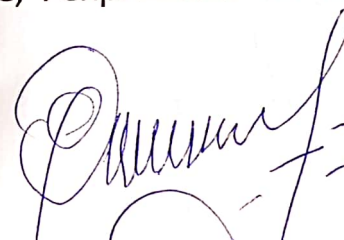
immédiatement le conseil communal et l'autorité de tutelle. Le conseil d'arrondissement concerné en est également informé. ***La démission prend effet trente (30) jours après son dépôt auprès des services compétents de la mairie... ».***

En conséquence je renonce à mon mandat de conseiller communal mandature 2020-2026.

Par ailleurs je vous prie de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires à l'égard de la tutelle, en vue de l'installation de mon suppléant, Monsieur **KOGLOE Jean-Hilaire** afin qu'il siége en qualité de conseiller communal.

Tout en restant disponible à accompagner le développement de notre chère commune, APLAHOUE,

Je vous prie d'agréer monsieur le Maire, l'expression de mes sincères considérations.



Casimir SOSSOU